

# Union Internationale pour la Protection de la Nature

## BULLETIN D'INFORMATION

Vol. II. — N° 5. — Septembre 1953.

*Protégeons la Nature*

Paraît tous les deux mois.

*Elle nous le rendra*

Ce *Bulletin*, par sa présentation et ses dimensions, reflète les possibilités actuelles de l'U.I.P.N. Il ne tient qu'à ses lecteurs de le faire croître en importance et en intérêt.

Jusqu'à nouvel ordre, il se bornera à énoncer des informations, pour autant que celles-ci aient été estimées de portée internationale. L'Union espère fermement que tous ses membres et que le plus grand nombre possible d'institutions, associations, éditeurs de journaux ou périodiques des divers pays du monde auront à cœur, afin de servir la cause — vitale pour l'avenir de l'Humanité — de la Protection de la Nature, de reproduire dans leurs organes de diffusion certains des textes ci-contre. Une telle reproduction est entièrement libre, avec mention facultative de la source: U.I.P.N., 42, rue Montoyer, Bruxelles. Nous serons particulièrement reconnaissants à ceux qui nous transmettront les coupures de presse ou de périodiques reproduisant l'une ou l'autre de nos informations.

Deux souhaits sont formulés ici avec insistance, s'adressant à tous les lecteurs de ces lignes, mais en tout premier lieu aux membres de l'Union.

Tout d'abord, les critiques constructives et les conseils seront toujours sollicités, d'où qu'ils puissent émaner, et accueillis avec gratitude.

Ensuite, pour permettre à l'U.I.P.N. de jouer son rôle naturel de plaque tournante, les lecteurs et une fois encore principalement les membres de l'institution sont instamment priés d'être non seulement les diffuseurs locaux des informations du *Bulletin*, mais aussi leurs auteurs. Que toute situation inquiétante, toute expérience intéressante, toute mesure législative organisant une protection locale nouvelle, toute offre particulière de coopération ou d'échange nous soient signalées, en une note courte et précise, qui sera diffusée aussitôt dans ces colonnes. Aux membres de l'Union de marquer ainsi leur vitalité en servant leurs intérêts en même temps que l'intérêt général et en contraignant bientôt les éditeurs de cette feuille à en augmenter les dimensions et le tirage et à en raccourcir la périodicité.

### ÉDITORIAL

#### I. — LA NATURE EST MENACÉE.

##### B. — LES ÉLIMINATIONS.

##### 2. Les insecticides.

L'Homme ne s'efforce pas seulement de se débarrasser des espèces animales qui lui font concurrence du fait qu'elles consomment les mêmes produits que lui. Il éprouve encore le désir de faire disparaître de son habitat un grand nombre d'organismes qu'il juge — à raison ou parfois à tort — antagonistes de ses intérêts. C'est ainsi que par endroits il a décidé de vastes campagnes d'extermination contre le gibier herbivore, accusé d'être le principal vecteur de diverses maladies. Et ces destructions à but préventif s'étendent jusqu'au règne végétal; des couverts boisés, considérés comme gîtes à glossines, par exemple, étant, dans certains territoires africains, systématiquement rasés par les autorités médicales, malgré les protestations de ceux qui savent le déboisement presque toujours le précurseur de l'érosion.

Beaucoup d'invertébrés figurent sur la liste noire des espèces réputées nuisibles pour l'homme. Aux mollusques, vecteurs de bilharziose, et aux vers, transporteurs de maladies des plantes cultivées, s'ajoutent d'innombrables groupes d'insectes. Les uns propagent des infections atteignant l'Homme, ses animaux domestiques, ses végétaux de culture. D'autres, comme les acridiens ou des coléoptères, détruisent, en les dévorant, des associations végétales anthropocentriquement utiles.

La chimie moderne a engendré une série de produits présentant des propriétés insecticides énergiques. L'industrie les a mis en abondance à la portée des usagers. L'avion en rend possibles des aspersions massives sur des milliers d'hectares. Et des plans de mise en valeur de vastes territoires, notamment entre les Tropiques, prévoient leur utilisation généralisée pour éliminer de ces territoires les espèces entomologiques susceptibles de contrarier l'exécution de ces programmes. Les effets recherchés: l'élimination de certaines espèces d'insectes, sont fréquemment atteints. Mais d'autres conséquences s'ajoutent presque toujours à celles que l'on souhaitait obtenir. Et ces autres conséquences, parfois perceptibles, mais parfois aussi invisibles et ignorées, peuvent être réellement néfastes pour les intérêts humains. L'insecticide, nonobstant les déclarations optimistes de ses producteurs, est rarement sélectif et il détruit par surcroît de nombreuses espèces d'insectes utiles, compromettant des fécondations florales, affamant les insectivores, ruinant des apiculteurs. L'action toxique, à concentration croissante, dépasse le monde entomologique, affectant la faune des crustacés et des poissons dans les nappes d'eau aspergées, atteignant même les oiseaux et les mammifères. Des études scientifiques ont montré les méfaits corollaires que multiplie parmi les espèces vivantes l'emploi ainsi généralisé de ces puissants insecticides modernes. La réglementation de cet emploi, de plus en plus nécessaire, est désormais devenue l'objet des préoccupations de diverses instances nationales et internationales.

J.-P. H.

## LA NATURE EST MENACÉE.

**En Thaïlande.** — M. Colin Sanborn, Curator of Mammals au Musée d'Histoire Naturelle de Chicago, qui a récemment parcouru la Thaïlande du Sud dans le but d'enrichir cette institution scientifique en exemplaires de mammifères asiatiques, a fait, en janvier dernier, à la réunion du « Conservation Council » de Chicago, un exposé de la situation du pays, vue sous l'angle de la protection de la nature. Il ne prétend nullement tirer des conclusions définitives, son séjour dans le pays ayant été de trop courte durée; cependant, ses remarques pertinentes sont appuyées sur des faits soigneusement constatés et rejoignent l'opinion des quelques naturalistes thaïlandais conscients de l'importance de la question. La faune siamoise, riche et abondante, est, une fois de plus, protégée surtout par l'inaccessibilité des régions qu'elle fréquente. En outre, les cochons sauvages et les tapirs ne sont pas molestés par la population malaise mahométane du Sud du pays, et les Siamois de religion bouddhiste ignorent la chasse sportive; ils ne tuent que rarement, et alors uniquement pour se procurer de la nourriture. Les éléphants, propriété exclusive du trône, sont encore à l'abri des massacres et, assurance malheureusement momentanée, les armes modernes n'ont pas libre cours en Thaïlande. Cependant, une série de dangers menaçants s'opposent à ces quelques considérations optimistes, le plus pressant d'entre eux étant constitué, de l'avis de M. Sanborn, par l'extension de la culture du riz, puisque cette région de l'Asie semble être destinée à fournir la majorité de la production consommée sur ce continent. La forêt est abattue et, de même que les pâturages, fait place aux rizières. Le cerf, friand de jeunes pousses de riz, est exterminé par les cultivateurs auxquels il sert aussi de nourriture dans cette région où la viande est rare. Chaque fois que l'homme exploite, « que ce soit le riz au Siam, le pétrole ou le coton au Pérou, le café au Brésil ou le bétail aux États-Unis », l'animal, la grande faune surtout, disparaît et l'éternel cycle recommence. Il est aussi intéressant de faire état d'une explication fournie à M. Sanborn au sujet de l'élargissement du lit de certaines rivières et de leur assèchement graduel. Les indigènes installeraient leurs cultures maraichères le long des rives des cours d'eau après avoir arraché la végétation naturelle qui fixe celles-ci, l'eau étant ainsi à leur portée. Mais au moment des pluies et des crues, le courant attaque les bancs dénudés, le lit s'étend en largeur aux dépens de la profondeur du fleuve; bientôt le sable affeure, chauffé à blanc par le soleil impitoyable, et parfois porté par le vent jusqu'à la lisière de la jungle. Ces tempêtes de sable brûlant attaquent les arbres, qui disparaissent peu à peu et avec eux le plus sûr contrôle des inondations. C'est parfois le marchand d'animaux sauvages qui, à l'affût d'espèces intéressantes ou rares, contribue à l'appauvrissement de la grande faune. Encore une fois, et de l'avis de tous, la solution de la réserve intégrale est celle qui s'impose, impliquant la promulgation d'une loi et la mise au point des moyens de la faire appliquer, en d'autres termes la création d'un rouage administratif doté du pouvoir nécessaire. Un tel plan ne serait d'ailleurs que conforme aux préoccupations essentielles de l'U.I.P.N., qui appuierait de toute sa conviction les désirs des naturalistes de Thaïlande soucieux de ce problème.

**Rhodésie du Sud.** — M. J. Craig Allan, secrétaire de la « Wild Life Protection Society of Southern Rhodesia », a transmis à l'U.I.P.N. une lettre adressée au rédacteur en chef du quotidien « The Rhodesia Herald », dans laquelle il proteste vivement contre les recommandations qui viennent d'être faites au Parlement rhodésien par le comité chargé de la répartition des terres. Cette prise de position est justifiée par le fait que le comité, dans sa conclusion, ignore complètement les intérêts de la vie sauvage du pays et propose même de réduire la superficie actuelle de la magnifique « Wankie Game Reserve » en assignant 280.000 hectares aux besoins des indigènes. Cette région particulière envisagée, située au Sud-Ouest de la réserve et abondamment pourvue d'eau toute l'année, devient fort marécageuse au moment des pluies. Elle semble, de plus, fort mal convenir aux besoins de la population, tandis que son importance comme aire de migration de la faune est capitale. Le fait de la rendre accessible à l'homme n'empêchera pas les déplacements annuels des éléphants, et les résultats des dégâts que ces derniers opéreront inévitablement ne peuvent être que menaçants pour ces pachydermes. Autre reproche formulé vis-à-vis du comité : aucune nouvelle réserve n'a été prévue dans la répartition des terres, bien que la nécessité de tels territoires protégés s'impose dans diverses régions, notamment dans le Sud, où une réserve servirait à accueillir les animaux du Kruger National Park qui traversent le Limpopo. Le pays, ajoute l'auteur, est suffisamment vaste pour que hommes et bêtes y trouvent leur place, et il faut laisser à la faune ses habitats propres si l'homme peut se fixer tout aussi avantageusement

ailleurs. D'autant plus — et combien M. Craig Allan est sage d'insister sur ce dernier argument — que les réserves d'animaux sauvages constituent une attraction touristique remarquable et une abondante source de revenus pour le trésor.

**Les îles Juan Fernandez.** — L'Assemblée générale de l'U.I.P.N., réunie à Caracas, en 1952, émit une résolution en faveur du maintien des espèces botaniques et zoologiques propres aux îles de petite étendue, résolution qui englobait la flore intéressante des îles Juan Fernandez et qui fut communiquée ultérieurement au Gouvernement du Chili. La situation de la faune et de la flore dans cet archipel, érigé en 1935 en parc national, sur l'insistance du Congrès scientifique du Pacifique et de groupements de naturalistes chiliens, semble malheureusement avoir encore empiré depuis cette date, si l'on en croit les renseignements alarmants transmis par le Prof. C. Skottsberg, secrétaire du « Standing Committee for the Preservation of Nature in and around the Pacific », de 1929 à 1949. La surveillance du Parc National est insignifiante et la mise en vigueur de la loi de 1935 pratiquement inexistante. A Masatierra, le palmier endémique (*Juanis australis*) continue à être exploité et l'on exporte toujours les fougères arborescentes également originelles. En outre, des colons ayant été admis dans l'île, la population humaine ainsi que celle des animaux domestiques augmentent, et le parc national se voit, depuis 1945, transformé en élevage de moutons; il y en avait 5.000 en 1948. Bien entendu, toute la végétation est condamnée. L'île de Masafuera, abandonnée dès 1930, devait demeurer inhabitée, et pourtant, dix-sept familles, représentant soixante-dix personnes, viennent de s'y installer malgré les clauses formelles de la loi. Déplorons, avec le Prof. Skottsberg, ces atteintes à un territoire dont l'importance scientifique avait été reconnue et l'intégrité garantie par les autorités. Espérons aussi que le Gouvernement chilien sera en mesure de nous donner bientôt tout apaisement à cet égard.

## OÙ LA NATURE EST PROTÉGÉE.

**La situation de la faune aviaire en Nouvelle-Zélande.** — Le Ministère de l'Intérieur de la Nouvelle-Zélande a préparé, à l'intention de l'U.I.P.N., une note décrivant la position actuelle de la protection de la vie sauvage, et en particulier des oiseaux, dans le pays, ainsi que la compréhension croissante que manifestent envers ces derniers les autorités et la population. La loi de 1922 en faveur des espèces animales s'était avérée insuffisante, puisque le nombre d'oiseaux rares qui faisaient partie de la liste dressée par l'acte législatif avait continué à décliner; le kakapo (*Strigops habroptilus*), par exemple, ainsi qu'un corbeau précieux, *Callæas cinerea*, même situation dans l'île du Nord, où l'on nota la diminution des sous-espèces de weka autrefois très nombreux et confinés aujourd'hui à Poverty Bay, ainsi que du canard (*Elasmometta Chlorotis*). C'est alors que plusieurs personnalités, puis, à l'issue de la deuxième guerre mondiale, le Ministère de l'Intérieur, se préoccupèrent d'organiser l'élevage en captivité des espèces les plus menacées afin de les introduire dans les îles côtières où des sanctuaires d'oiseaux étaient installés, en évitant celles d'entre elles où des mammifères prédateurs avaient précédemment pénétré. Le « Rare Animals Advisory Committee », créé en 1948, tient lieu, au Ministère, d'organe consultatif lorsqu'il s'agit de prendre des mesures en faveur de la faune endémique rare. Des recommandations furent émises par ce comité au sujet de la conservation de South East Island, dans l'archipel de Chatham, dernier refuge du pluvier des sables (*Thinornis novæseelandiæ*) et de la bécasse de Chatham (*Gallinago aucklandica pusilla*), et des Trio Islands, dans le détroit de Cook, lieu de nidification du cormoran royal (*Phalacrocorax carunculatus*) et l'un des habitats du tuatara (*Sphenodon punctatum*). Lors de la sensationnelle redécouverte du takaha, des mesures efficaces furent prises afin d'assurer sa sauvegarde, et la situation de diverses espèces précieuses telles que kiwis, wekas, canard brun, etc., ainsi que celle des grenouilles endémiques (*Liopelma* sp.) furent constamment contrôlées. Cette surveillance permit de constater que le petit kiwi gris (*Apteryx oweni*) était moins rare qu'on ne le craignait. Un essai d'élevage de wekas (*Gallirallus Greyi*), prélevés dans l'île du Nord, est entrepris dans les Jardins Zoologiques de Wellington et d'Auckland, les oiseaux étant destinés à être lâchés plus tard dans d'autres régions. D'autres expériences semblables se déroulent constamment et, en même temps, la rareté et l'importance de ces espèces sont signalées au public, dont la coopération est sollicitée. Le Ministère termine sa note en assurant son intention de veiller à ce que ce progrès soit efficacement maintenu.

**L'éléphant de Knysna.** — Le dernier troupeau survivant de ces pachydermes est composé de quatre individus, dont trois mâles et une femelle. Munie de l'autorisation du Ministère des Forêts, la « Wildlife

Society of South Africa (Western Province Branch) » a entamé des négociations avec le gouvernement de la Rhodésie du Sud, afin d'introduire deux jeunes éléphants femelles, venant de la « Wankie Game Reserve », dans les forêts de Knysna (province du Cap), de sorte que l'espèce trouve une possibilité de se reproduire. L'expérience, qui s'avère difficile, sera menée avec les plus grandes précautions, étant donnée la différence totale qui existe entre les deux habitats : forêt ouverte d'acacias en Rhodésie, forêt tempérée à hautes précipitations et basses températures dans le nouvel environnement. Un deuxième lot de six femelles ne sera introduit que si l'acclimatation des premières semble avoir réussi.

**Une nouvelle association de protection.** — Le 23 juillet 1953, la « Victoria National Parks Association » a tenu sa première réunion, à Melbourne (Australie). Cette société, à laquelle l'U.I.P.N. a exprimé ses vœux de réussite, comprendra des membres individuels ainsi que des groupements collectifs.

**Les résolutions de Caracas.** — On sait qu'à diverses reprises un cri d'alarme a été lancé en faveur des forêts relictuelles de la Côte française des Somalis, notamment de celle du mont Goudah, dont l'intérêt botanique est exceptionnel, puisqu'on y rencontre entre autres les derniers genévriers de l'espèce *procera*, l'olivier à feuilles jaunes, le buis d'Hildebrandt, etc., « derniers survivants d'une flore montagnarde éthiopienne disparaissant peu à peu sous l'attaque des nomades, des animaux et sous la couverture des lichens ». Un écho récent, en réponse à l'envoi des résolutions de l'Assemblée de Caracas, vient de parvenir à l'U.I.P.N., émanant du Service de l'Agriculture de cette colonie française; il nous rassure sur les dispositions prises à Djibouti dans ces derniers mois et qui s'appliquent au classement en parcs nationaux de la forêt d'altitude du Daï, des Baras, des régions de Skoutir et de Kourtimalé pour la faune de plaine et de plateau, enfin des îles Maskali et Moucha qui servent de refuge à d'importantes colonies d'oiseaux marins. D'autre part, les mesures rigoureuses de protection à l'égard des hippotragues, des antilopes, oryxotépes, hippopotames, guépards et dugongs auraient eu d'heureuses répercussions, plus particulièrement nettes pour les antilopes et les gazelles, dont le nombre aurait notablement augmenté depuis 1946.

\*\*

On nous confirme, d'autre part, de Madagascar les heureuses mesures de protection vis-à-vis des lémuriers, qui ont fait l'objet d'un trafic clandestin fort regrettable dans ces récentes années. Désormais l'Institut de la Recherche scientifique, que dirige le Professeur J. Millot, du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, a entrepris méthodiquement l'élevage de ces animaux (*Bulletin d'Information de l'U.I.P.N.*, vol. I, n° 3, mai 1952) qui, nés et élevés ainsi en captivité, se trouvent dans les meilleures conditions pour supporter les transports éventuels et à qui sont ainsi évités les dommages que cause inévitablement la capture d'animaux sauvages. L'inspection générale des Eaux et Forêts de Madagascar nous fait part, de son côté, des réglementations qui concernent plus particulièrement la protection de la zone semi-aride de la Grande île. C'est ainsi qu'une réserve intégrale est installée au lac Tsimanampetsotsa, district de Batioky, afin de protéger un spécimen de la flore xérophile du Sud-Ouest, une colonie de flamants roses et de nombreux oiseaux aquatiques ainsi que des tortues terrestres, tandis que la faune endémique est protégée au moyen de règlements très stricts qui en interdisent la chasse, la vente ou l'exportation. La création de quatre nouvelles réserves dans la région du Sud est actuellement à l'étude; elles viseront à conserver des formations typiques de fantsilotra (*Alluaudia procera*), de Didieriacées, de brousse à Euphorbes et à Aloe, ainsi que des formations d'altitude.

\*\*

Le Gouvernement de l'Afrique Équatoriale Française nous précise, de son côté, la destination particulière de certaines réserves faunistiques à l'égard d'espèces zoologiques déterminées : ainsi un nouveau territoire protégé, en voie de délimitation dans le massif d'Abou Telfane, permettra la sauvegarde du Grand Koudou, tandis que les addax, les oryx, les autruches ont trouvé refuge dans une réserve de faune proche du Tchad, organisée depuis décembre 1945, et qui couvre plus de 15.000 km<sup>2</sup>.

\*\*

Le Gouvernement argentin nous rappelle qu'il est signataire de la Convention de Washington, 1940, qui prévoit la défense d'importer des animaux protégés dans leur pays d'origine (article IX). De plus, une loi actuellement à l'étude contiendrait la même défense.

## ÉDUCATION.

Une exposition a été organisée par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles, sous l'appellation « A l'école de la forêt ». Avant tout didactique et destinée à la vulgarisation, elle a été conçue à l'intention de la jeunesse et des amateurs de la nature non initiés à la science. Les quatre stands qui la composaient comprenaient des panneaux de démonstration théorique exposant l'importance biologique du sol, le rôle de l'arbre, son influence sur le climat et sur l'éclairage du sol forestier; une série de dioramas représentant des animaux dans leur milieu naturel; des curiosités forestières, — nids, pelotes de réjection des chouettes, etc., — la plupart d'entre elles trouvées par les élèves d'une école forestière; et enfin, un stand de documentation sur les insectes du bois, le mimétisme, et la dissection de différentes espèces animales. Herbiers, photographies d'oiseaux et un panneau d'indications concernant d'une manière plus directe la protection de la nature complètent cette exposition qui vise à l'éducation populaire. Nous ne saurions trop louer ceux qui ont pris cette initiative qui illustre parfaitement le genre d'activités préconisées par l'U.I.P.N.

\*\*

Le don généreux de Dr Conrad Chapman, de Boston, États-Unis, a permis à la « Nature Conservancy », association membre de l'U.I.P.N., dont le siège se trouve à Washington, d'attribuer une bourse de 500 \$ pour l'année académique 1953-1954 au candidat à un titre de Ph. D. qui aurait présenté le meilleur projet de dissertation sur un aspect quelconque du sujet suivant : « Relation entre la population humaine et la protection de la nature ». Cette bourse permettra au gagnant de prolonger ses études sur le sujet en question dans une université américaine de son choix. A condition que la dissertation finale soit satisfaisante, la « Nature Conservancy » s'emploierait, avec l'accord de l'auteur, à donner au texte toute la publicité utile et, si possible, à le publier ultérieurement. De telles initiatives sont d'autant plus à encourager « que l'ensemble du problème constitue le plus grand défi lancé à notre civilisation et que toute contribution à sa solution est d'une importance primordiale ».

\*\*

Tous nos lecteurs se souviendront du Camp International pour l'étude de la nature qui fut organisé l'année dernière à Houyet, en Belgique, sous les auspices de l'U.I.P.N., qui avait financé une partie des frais de nombreux jeunes participants venant de tous les coins de l'Europe. L'expérience fut rééditée en Suède au cours de l'été dernier (Hasselfors, 30 juillet — 15 août), et l'organisatrice de l'entreprise, M<sup>lle</sup> Anna von Essen, du « Sveriges Fältbiologiska Ungdomsförening », Riddarg. 9, Stockholm, nous fait part du succès du camp et de la bonne humeur qui ne cessa d'y régner malgré la pluie persistante des premiers jours. Vingt-six jeunes gens étrangers, venant de Suisse, Allemagne, Grande-Bretagne, Hollande, États-Unis et Italie, y participèrent, ainsi que trente-quatre Suédois. Nous formons l'espoir que cette expérience, si bien amorcée et dont l'U.I.P.N. est heureuse de revendiquer la paternité d'origine, rebondira d'année en année en gagnant chaque fois plus d'amplitude et de volume.

\*\*

L'U.I.P.N. vient de publier en version anglaise un « Manuel de Conservation » à l'usage des éducateurs. Préparé par L. E. Laurence Palmer, Professeur honoraire à l'Université de Cornell (Ithaca, États-Unis), et financé par l'Unesco, ce volume, de présentation attrayante, agrémenté de nombreuses illustrations, expose avec simplicité les méthodes d'enseignement pratique de la protection de la nature en mettant à la portée de tout maître d'école et de tout conférencier — même de ceux qui ne disposent d'aucun matériel spécial, laboratoire ou autre installation — et les met à même d'effectuer une démonstration efficace des principes qui sont à la base de cet enseignement. Ainsi les environs immédiats de l'école serviront à illustrer les conditions qui règnent dans les divers milieux naturels, selon que le maître conduise ses élèves dans un préau ombragé, un terrain gazonné et foulé aux pieds ou une cour cimentée, cette dernière figurant le désert. D'autres explications concernent les feux de forêts, le rôle de la pluie, celui des matières organiques du sol, etc. Des adaptations en d'autres langues de ce texte sont prévues dans un avenir que nous espérons proche. La publication anglaise sera distribuée gratuitement aux membres de l'U.I.P.N. Les personnes qui désirent en faire l'acquisition sont priées de s'adresser au Secrétariat de l'U.I.P.N., 42, rue Montoyer, à Bruxelles, en versant la contre-valeur de 1 dollar U.S.A.

**BULLETIN D'INFORMATION**  
de l'Union Internationale pour la Protection  
de la Nature,

publié par le Secrétariat de l'U.I.P.N.,

Rédacteur : Marguerite CARAM.

42, rue Montoyer, Bruxelles  
(Belgique)

**CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION.**

Président :

CH. J. BERNARD, Suisse.

Vice-Présidents :

I. H. COOLIDGE, É.U.A.

W. H. PHELPS Jr., Venezuela.

Membres :

I. P. BARCLAY-SMITH, R.U.

E. BELTRAN, Mexique.

B. BENZON, Danemark.

M. C. BLOEMERS, Pays-Bas.

N. DAHLBECK, Suède.

R. A. FALLA, Nouvelle-Zélande.

O. FOURNIER, Canada.

I. N. GABRIELSON, É.U.A.

W. GOETEL, Pologne.

TH. MONOD, France.

J. VELLARD, Pérou.

Secrétaire Général :

J.-P. HARROY, Belgique.

L'U.I.P.N. est composée de Gouvernements, administrations, établissements publics et organisations nationales ou internationales :

A. — Les Gouvernements deviennent membres dès notification au Secrétaire Général de l'Union de leur adhésion à la Constitution. La cotisation gouvernementale est fonction de la population du pays.

B. — Les administrations, établissements publics, organisations nationales ou internationales sont admis dans l'Union par une décision du Conseil Exécutif, sous réserve de ratification par l'Assemblée Générale. La cotisation annuelle de cette deuxième catégorie de membres est fixée à la contre-valeur de 50 \$ U.S.A.

Tous renseignements supplémentaires et, notamment, un exemplaire des statuts de l'U.I.P.N., peuvent être obtenus au Secrétariat, 42, rue Montoyer, Bruxelles.

Les pinsons de Darwin. — La flore et la faune endémiques des îles servent de témoins incomparables à la science, car, étant isolées dans le même milieu depuis des millénaires, sans subir d'influences extérieures, elles constituent les meilleures et les plus sûres indications dans l'étude de l'évolution. L'exemple le plus fameux est sans nul doute celui des pinsons des îles Galapagos, qui, inspirant les réflexions de Darwin, en 1835, contribuèrent « à changer le cours de l'histoire », selon l'affirmation de David Lack, dans un article remarquable paru dans « Scientific America » (avril 1953). Toutes issues d'un pinson venu du continent américain, quatorze espèces différentes peuvent actuellement être déterminées. Ce curieux phénomène d'évolution a été facilité par l'isolement géographique et par le fait qu'il n'existait sur l'archipel que très peu d'espèces compétitrices. Le pinson s'est donc en quelque sorte adapté aux différentes « niches » écologiques disponibles, son bec variant avec le genre de nourriture qui se trouvait à sa portée dans chacun des milieux où il lui fut permis d'évoluer. L'une des espèces, arboricole, affecte les mœurs du pic; une autre possède un gros bec de perroquet qui facilite la consommation des bourgeons et des fruits dont elle se nourrit. Fait encore plus curieux, dix espèces différentes cohabitent dans la même île de l'archipel. Les observations de D. Lack l'amènent à conclure que la ressemblance qui existe encore entre les quatorze espèces et le type primitif subsiste en raison de la période relativement courte depuis laquelle cette ségrégation se poursuit. Aux naturalistes de l'avenir de constater si chacun de ces oiseaux continue à se fixer en types aussi différents que notre pivert, par exemple, et notre bouvreuil. Mais, et c'est la conclusion pessimiste de l'auteur, restera-t-il encore quelque chose à constater ? « Les pinsons ont encore beaucoup à nous apprendre. Malheureusement, les magnifiques leçons qu'ils nous offrent ne seront pas longtemps disponibles, puisque l'un des pinsons observés par Darwin aux Galapagos est déjà éteint, de même que d'autres animaux endémiques de ces îles. L'arrivée de l'homme coïncide avec celle des chasseurs, des rats, des chiens et autres prédateurs. Sur certaines de ces îles, les hommes et les chèvres s'appliquent à détruire la végétation originelle, et cette dernière menace est celle qui touche de plus près le pinson de Darwin. A moins que nous n'y prenions garde, nos descendants auront perdu un trésor irremplaçable ». Voilà l'un des cas les plus remarquables, susceptibles de montrer à l'opinion publique l'importance de la protection de certains animaux pour l'étude des grandes théories de la Science.

**COMMUNIQUÉS.**

Nous croyons devoir signaler à nos amis français qu'une série de panneaux d'exposition donnant par la photographie une idée générale des causes essentielles de destruction de la nature dans le monde, et qui furent préparés et présentés lors de l'Assemblée de Caracas par le Secrétariat de l'U.I.P.N., est actuellement déposée au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Cette documentation ainsi que des brochures explicatives pourront être empruntées par les organismes français qui seraient désireux de les utiliser pour une manifestation ou une réunion dont ils prendraient l'initiative. Les demandes devront être adressées dès que possible au Directeur du Muséum, 57, rue Cuvier, Paris 5<sup>e</sup>, et les panneaux seront mis gratuitement (sauf frais de transport) à la disposition des éventuels exposants.

Le Dr A. F. Köhler, Membre du Conseil de Direction et collaborateur scientifique du Jardin Zoologique de Bandung, en Indonésie (Taman Tjibeunjing Selatan 41), nous met au courant des projets en cours qui visent à l'agrandissement et à la modernisation de ce Zoo, et fait en même temps appel à la collaboration internationale. A l'occasion d'une exposition de grande envergure entreprise sous les auspices de cet établissement, sous l'appellation « L'Homme et l'Animal », le sujet de la protection de la faune et celui des réserves naturelles seront mis en vedette. L'U.I.P.N. serait infiniment obligée à ceux de ses membres qui disposent de matériel d'exposition susceptible d'illustrer l'un ou l'autre de ces sujets, tels photos, dépliants, affiches, dioramas, cartes, périodiques, etc., de bien vouloir en faire l'envoi gracieux à l'adresse du Dr Köhler et de contribuer ainsi à la diffusion du concept de la protection de la nature en Indonésie.

**AU HASARD DE NOS LECTURES.**

« L'insécurité qui prévaut dans les domaines politique et social n'est pas uniquement due à la variété des conceptions idéologiques, mais en grande partie aux besoins implacables des populations vis-à-vis des ressources essentielles qui peuvent être tirées de la terre, y compris la nourriture.

« La pression qui résulte de l'augmentation rapide de la population à travers le monde crée un immense obstacle à la paix mondiale, obstacle qui n'a, jusqu'à présent, pas été suffisamment reconnu ou abordé. A mon avis, il n'est pas possible d'envisager la paix entre les nations avant que cette pression n'ait été ralentie. »

Extrait d'un discours prononcé par FAIRFIELD OSBORN, le 25 mai 1953.

« La terre de notre pays, déclarait un jour un grand chef nigérien, appartient à un groupe d'hommes dont beaucoup sont morts, dont quelques-uns sont vivants et dont la plupart sont encore à naître ... »

Recueilli à la Haye, le 9 septembre 1953, d'une communication de Sir BERNARD BINNS, Délégué officiel de la F.A.O. à la 28<sup>e</sup> session de l'Institut des Civilisations différentes.

**LA VIE DE L'UNION.**

L'U.I.P.N. a été chargée par les organisateurs de la Conférence de Bukavu (Kivu, Congo Belge) — qui, du 26 au 31 octobre 1953, étudiera les effets de la Convention de Londres de 1933 quant à la protection de la faune et de la flore africaines — de préparer un document constituant une étude comparée des réalisations des divers territoires d'Afrique dans le domaine de la préservation des associations animales et végétales propres à la vie sauvage.

Ce texte a été élaboré. L'U.I.P.N. a été officiellement invitée à envoyer un observateur à la Conférence de Bukavu.